

Axe 5:

Réussir la **transition écologique et énergétique** du territoire

Analyses & enjeux

Quelques données énergétiques et écologiques :

- Les émissions de gaz à effet de serre sont estimées à 2 millions de tonnes équivalents carbone à l'échelle du Pays Basque (2010). Les secteurs les plus émetteurs sont : le transport routier (39%), l'agriculture (28%), le résidentiel (18%).
- Les consommations d'énergie finale du territoire (~1million de tonnes équivalent pétrole) sont largement dominées par le secteur des transports.
- Les énergies fossiles (pétrole et gaz) couvrent les besoins. La production d'énergie renouvelable est trop peu développée
- Les effets du changement climatique (augmentation des températures, évolution du régime pluviométrique, élévation du niveau de la mer, érosion du trait de côte, évolution de la végétation,...) impactent différents secteurs socioéconomiques importants pour le Pays Basque tels que l'agriculture, le tourisme, la santé,...
- Les agglomérations littorales qui concentrent 2/3 de la population sont des Territoires à Risques Importants, secteurs où se concentrent les enjeux exposés aux inondations liées à la submersion marine ou aux crues.
- L'économie sociale et solidaire emploie 8 650 salariés en Pays Basque en 2011 (11,2% des salariés du privé).
- Le Pays Basque regroupe à lui seul 20% des sociétés coopératives et participatives d'Aquitaine.
- L'eusko, monnaie locale du Pays Basque est devenu après 1 an d'existence la première monnaie locale de France tant en nombre de commerçants que de masse monétaire en circulation.
- Le Pays Basque est un « point chaud » de la biodiversité dans le monde, il possède une grande richesse de biodiversité particulièrement menacée par l'activité humaine.
- Les principaux facteurs d'érosion du patrimoine naturel sont la destruction de milieux par l'urbanisation (littoral, zones humides, la fragmentation des milieux par l'aménagement, le développement d'espèces invasives, les changements de pratiques agricoles et le réchauffement climatique).
- Le Pays Basque possède une grande variété de masses d'eau (marines, littorales, estuariennes, cours d'eau,...) avec une qualité (chimique et écologique) de l'eau qui se dégrade de l'amont à l'aval.
- Planification et travaux se structurent à l'échelle des bassins versants en Pays Basque mais de nombreux efforts restent à faire. Les problématiques centrales concernent la qualité de l'eau (eau potable, eaux de baignade, eau des rivières), les milieux aquatiques, le lien entre l'eau et l'aménagement du territoire.

La transition écologique et énergétique désigne la nécessité pour la société basque d'inventer une économie et une organisation sociale qui permettent de préserver les ressources (matières premières, sols, air, eau, biodiversité) ainsi que de maintenir les régulations naturelles indispensables à la vie. Elle recouvre une palette d'enjeux socio-économiques et environnementaux majeurs : crise énergétique et augmentation des précarités ; dérèglement climatique et risques associés ; pollutions multiples et santé publique ; ressource, qualité de l'eau et partage ; érosion de la biodiversité et équilibres écologiques ; alimentation,...

Ainsi, elle concerne tous les habitants du Pays Basque et tous les actes de la vie (respirer, boire, se nourrir, se loger, se déplacer, travailler,...).

Si le Pays Basque possède de nombreux atouts pour relever ces défis : une dynamique sociale importante, des ressources naturelles variées (eau, forêt, sols), une agriculture de qualité, il a aussi des points faibles : dépendance aux énergies fossiles, aménagement mal maîtrisé, vulnérabilités aux changements climatiques, économie résidentielle consommatrice d'espace...

Cette transition suppose une transformation des modes d'aménagement, de production, de consommation et un effort d'investissement vers un mode de développement économique décarboné, capable d'entretenir et de renouveler ses ressources.

Cette transition appelle un nouveau modèle d'aménagement du territoire sobre et économe, un rapprochement des logiques de consommation et de production locales, une économie plus intégrée au niveau territorial. En ce sens, les systèmes d'économie sociale et solidaire et d'économie circulaire, par leurs formes nombreuses et variées, provoquent des petites ruptures dans le système économique dominant actuel en faisant vivre une économie au quotidien ayant un ancrage territorial. L'enjeu est de faire grandir ces petites ruptures et de positionner cette économie dans le projet de développement territorial du Pays Basque.

Les objectifs stratégiques

- ❶ S'engager dans un modèle de développement sobre et efficace au niveau énergétique.
- ❷ Réduire les vulnérabilités du territoire face aux risques et aux effets du changement climatique.
- ❸ Développer les économies alternatives et solidaires pour de l'emploi local, de la production et une meilleure réponse aux besoins du territoire (produits et services).
- ❹ Protéger la ressource en eau et préserver les milieux aquatiques de la montagne au littoral.
- ❺ Préserver et valoriser les patrimoines paysagers, naturels du Pays Basque.
- ❻ Réduire la quantité des déchets produits sur le territoire.
- ❼ Expérimenter de nouveaux modes de gouvernance associant élus, acteurs économiques, consommateurs et usagers.

❶ S'engager dans un modèle de développement sobre et efficace au niveau énergétique

En Pays Basque, les consommations d'énergie finale du territoire s'élèvent à environ 1 million de tonnes équivalent pétrole. Les besoins énergétiques sont essentiellement couverts par les énergies fossiles (pétrole, gaz). Les émissions de gaz à effet de serre sont également importantes. Les marges de progression pour réduire ces consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre sont grandes et concernent tous les acteurs et tous les secteurs d'activités. Cela passe d'abord par la réduction des consommations (ex. isolation des bâtiments, baisse de l'utilisation de la voiture en solo), par l'efficacité énergétique (ex. performance énergétique des équipements). Enfin, pour gagner de l'autonomie énergétique, il s'agit de diversifier le « mix énergétique » (combinaison des sources énergétiques) et produire de l'énergie localement. En Pays Basque aujourd'hui, la production d'énergie renouvelable est principalement liée à la

production d'hydroélectricité. La production de chaleur renouvelable reste très faible. Pourtant des ressources locales permettraient de la développer : le bois énergie, la biomasse, le solaire, hydroélectricité.

L'aménagement du territoire, les pratiques de mobilité et les politiques de logements sont des leviers majeurs pour viser la sobriété énergétique, ils sont traités dans les axes (3, 8 et 9).

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > L'accompagnement des acteurs (élus, agriculteurs, entreprises, habitants,..) pour réduire leur consommation énergétique et accompagner la transition énergétique ;
- > Le développement de l'écoconstruction, l'écorénovation et l'écogestion des bâtiments ;
- > Le développement du mix énergétique local en ayant recours aux énergies renouvelables et de proximité (exemple : bois, hydroélectricité).

② Réduire les vulnérabilités du territoire face aux risques et aux effets du changement climatique

Le Pays Basque est un territoire vulnérable aux risques naturels (inondation, submersion, érosion,...) et au changement climatique (augmentation des températures, élévation du niveau de la mer). Ces vulnérabilités concernent les populations, les secteurs d'activités économiques (agriculture, tourisme, bâtiments et infrastructures, problème de la ressource en eau,...) et ont un impact significatif sur les écosystèmes (biodiversité marine et terrestre). La connaissance de ces vulnérabilités, leur anticipation et leur gestion sont essentielles pour permettre l'adaptation du territoire au changement climatique qui est aujourd'hui inéluctable et entraînera des bouleversements majeurs : réduction des ressources en eau, canicules, tempêtes, changement de végétation, recul du trait de côte, nouveaux parasites, etc.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > La connaissance, la sensibilisation et l'organisation de la lutte contre les risques (systèmes d'alerte, plans de secours, guide de bonnes pratiques...)
- > La connaissance des effets locaux du changement climatique et l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies locales d'adaptation (ex. érosion du trait de côte, dégradation des prairies...).

③ Développer les économies alternatives et solidaires pour de l'emploi local, de la production et une meilleure réponse aux besoins du territoire (produits et services)

La transition écologique et énergétique nécessite une évolution des modèles d'organisation, de production et de consommation, vers une économie à la fois plus territorialisée et respectueuse de l'environnement, très intégrée aux besoins locaux et basée sur le recours aux ressources locales. L'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, comme la transition énergétique, implique et relève d'approches territorialisées. En Pays Basque, les leviers mobilisables sont multiples : la relocalisation de certaines productions agricoles et forestières, la rénovation énergétique des bâtiments et des logements, la réparation et le recyclage, le développement des circuits courts, la finance locale,...

Les porteurs de l'économie sociale et solidaire sont largement présents en Pays Basque (mutuelles, coopératives agricoles, associations d'insertion,...) et opèrent dans de nombreux secteurs : agriculture, lutte contre la pauvreté, insertion, finance, microcrédits, agroalimentaire, loisir,... et de l'économie solidaire : commerce équitable, recyclage, énergies alternatives, le bio,...

Ces économies alternatives s'appuient sur un système d'interrelations, d'interdépendances, sur une approche systémique qui nécessite que tous les acteurs d'un territoire soient impliqués : les entreprises, les collectivités locales, les universités, les chercheurs, les associations, les habitants, etc.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > Le développement des filières pourvoyeuses d'emplois et utilisant les ressources locales (agriculture/agroalimentaire, pêche/pisciculture, éco-construction/éco-rénovation...) ;
- > Le rapprochement de la production et de la consommation locales (monnaie locale, circuits courts, ceinture maraichère verte...) ;
- > Le soutien aux modèles économiques alternatifs et innovants (réseau des acteurs de l'ESS, marché social, coopératives, finances locales...);
- > Le développement de l'économie circulaire (éco-conception, réemploi, réparation, recyclage...).

④ Protéger la ressource en eau et préserver les milieux aquatiques de la montagne au littoral

Le Pays Basque est un pays d'eau avec un réseau hydrographique important et un flanc littoral très attractif. Il possède une richesse et une diversité de milieux aquatiques et marins (océan, cours d'eau, fleuves côtiers, estuaires, zones humides) qui sont le support d'équilibres écologiques et sources de nombreuses activités économiques.

Aussi, la gestion de l'eau est un enjeu fort pour le Pays Basque depuis une quinzaine d'année. Comme ailleurs, cette gestion a été abordée par usage avec une réglementation associée (eau potable, eaux usées, eaux de baignade,...). Pour autant, cette approche segmentée de l'eau montre de nombreuses limites. Aussi les évolutions réglementaires (Directive Cadre sur l'Eau de 2005, loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006,...) visent une gestion plus intégrée de la ressource et des milieux aquatiques.

Aussi en Pays Basque, de nombreuses démarches sont engagées et visent une gestion intégrée. Mais il reste beaucoup à faire. D'une part, il s'agit d'articuler les politiques de gestion des ressources en eau, celles relatives à la gestion de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en lien avec l'aménagement du territoire. D'autre part, il s'agit de coordonner l'organisation et le financement entre les maîtrises d'ouvrage conjointes. L'objectif est de proposer des projets plus résilients par rapport aux évolutions démographiques, aux risques, aux changements climatiques et plus participatifs (écoute des usagers et arbitrage des priorités d'usage).

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > Le développement d'outils de planification (SAGE) et de programmation (Contrat de bassins...) sur les bassins versants du Pays Basque ;
- > La préservation des milieux aquatiques et des espèces liées à l'eau (Natura 2000, zones humides...) ;
- > Le soutien des pratiques sobres en consommation d'eau et limitant les rejets polluants (phytosanitaires, arrosage économe...).

⑤ Préserver et valoriser les patrimoines paysagers, naturels du Pays Basque

Le Pays Basque possède un patrimoine naturel de très grande qualité et diversité, qui constitue l'un des piliers de l'identité du territoire et de son attractivité. Il abrite une biodiversité exceptionnelle et une diversité d'espaces et de paysages remarquables. Cette richesse des espaces, des paysages,

des espèces est à la fois le socle et le résultat des activités des hommes dans une nature « habitée ».

Pour autant, ce patrimoine est parfois mal connu et peu valorisé. Il est par ailleurs exposé à de nombreux risques propres à ce territoire ou plus globaux : urbanisation et concentration des populations sur le littoral, fréquentation accrue des zones de montagne, assèchement des zones humides,....

L'objectif pour le Pays Basque est aujourd'hui de conserver ce patrimoine naturel et culturel et de mieux le valoriser. Pour cela, il s'agit de mieux le connaître, de le faire connaître pour que les acteurs se l'approprient et le protègent afin d'enrayer certains déséquilibres tels que le recul des surfaces ou la fragmentation des espaces naturels, la pollution des milieux ; l'objectif étant que les services rendus par les écosystèmes à la population perdurent (qualité de l'eau, ressources alimentaires, aménités et qualité des paysages).

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > L'amélioration et le partage de la connaissance des patrimoines (atlas, comité scientifique local, sciences participatives...);
- > La valorisation des patrimoines locaux (maison de la nature, réhabilitation du petit patrimoine...);
- > La lutte contre les facteurs d'appauvrissement de la biodiversité et des paysages (artificialisation des sols, espèces envahissantes).

⑥ Réduire la quantité des déchets produits sur le territoire

Les habitants du Pays Basque génèrent en moyenne 385 Kg de déchets par personne et par an dont 306 Kg d'ordures ménagères résiduelles (représentant 80% du total), 34 Kg de verre, 25 Kg de journaux, papiers, magazines, 20 Kg d'emballages, sans compter les autres déchets déposés dans les déchetteries.

La gestion des déchets et surtout la réduction de leur production est un enjeu majeur tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires liés à leur collecte, gestion et traitement que de la nécessaire préservation des ressources en matières premières.

La réduction drastique des déchets est une nécessité tout au long de la chaîne de vie des objets de leur création, à leur utilisation et leur de fin vie. Cette approche est une déclinaison de l'économie circulaire (Cf. objectif 3). De plus, l'amélioration de la gestion des ressources et des déchets est également porteuse d'activité et d'emplois locaux, pérennes et non délocalisables. Ces emplois sont souvent liés à l'économie sociale et solidaire (Cf. objectif 3) avec notamment les activités de réemploi, de réutilisation, et de recyclage.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > Le soutien aux actions de réduction des déchets à la source (ex. biodéchets, emballages) ;
- > La réduction et la gestion des déchets inertes et des déchets produits par les populations touristiques.

7 Expérimenter de nouveaux modes de gouvernance associant élus, acteurs économiques, consommateurs et usagers

La transition écologique et énergétique nécessite des changements de comportements qui permettent à la société de changer sa façon de vivre. Cette transition concerne tous les secteurs et toutes les activités du quotidien. Dans cette transition, la sensibilisation, la formation et l'éducation jouent un rôle majeur et transversal pour mobiliser et accompagner les élus, les socioprofessionnels, les citoyens dans ces changements.

Cette transition suppose aussi un nouvel ensemble de coopérations entre les différents acteurs et à différentes échelles géographiques. Les interrelations entre les acteurs du territoire sont au cœur de la créativité sociale pour viser un changement de modèle de développement pour plus d'autonomie et de résilience sur des sujets vitaux comme l'utilisation de l'eau, de l'énergie, l'alimentation, la santé publique, la préservation des ressources naturelles,...

Il s'agit aussi de penser les organisations et les moyens dédiés à cette transition écologique et énergétique en Pays Basque pour pouvoir la piloter et en mesurer les évolutions.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > La déclinaison du pacte des biens communs (eau) ébauché lors des travaux « d'(a)ménageons le Pays Basque » ;
- > La mise en cohérence des outils de planification (inter-SAGE) ;
- > La création et la mutualisation d'une ingénierie territoriale dédiée à la transition énergétique et écologique ;
- > Le développement de l'observation territoriale pour faire monter en qualité l'action publique et collective ;
- > La sensibilisation et la formation des citoyens, des élus, des jeunes et des socio-professionnels à la transition énergétique et écologique ;
- > La réflexion sur la gouvernance alimentaire en Pays Basque.